



attac

17

édito - juin 2011

41

Soyez indignés...

“ Ne laissez pas tomber la Grèce ”. Ce slogan pose question à beaucoup de citoyen. Le slogan pourrait être aussi “ Ne laissez pas sombrer La Grèce ”.

On peut comprendre le questionnement et les arguments diffusés ici et là dans les médias nous laissant à penser que le peuple grec l'a bien mérité : pas assez d'impôts, des fraudes... et puis les pays du sud ne travaillent pas assez... (voir la chancelière allemande).

Même si certains aspects ne sont pas à évacuer, c'est oublier les dégâts faits par la crise financière et les responsabilités des financiers et des agences de notations, la responsabilité des politiques européennes dans leurs attermoissements et l'euro.

Peut-on laisser un peuple et sa jeunesse sans avenir et l'entraîner dans une récession pour une génération au moins ? Par la politique d'austérité, donne-t-on les moyens à ce pays de faire face ?

Le remède risque de rendre le malade encore plus malade et donc risque d'alourdir le fardeau jusqu'à ce que l'on dise à la Grèce d'évacuer la zone euro.

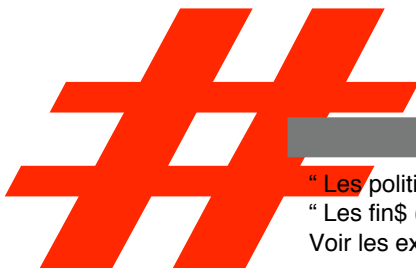
C'est inacceptable et les conséquences pourraient être dramatiques pour tout le monde. Notre vision de l'Europe est celle d'une solidarité entre les peuples, seule susceptible de durabilité et de progrès. Les peuples européens doivent s'indigner des politiques européennes, reprendre leurs destins en main.

Les combats, quelle que soit la forme, seront perdus s'ils ne sont pas menés et nous devons tous envoyer un message fort de soutien aux grecs.

Indignation, résistance, désobéissance et solidarité : ne pas laisser tomber la Grèce. Ne pas baisser les bras... les mois à venir seront déterminants pour l'avenir.

Aidez nous, aidez vous, adhérez à Attac et faites adhérer pour rendre les combats plus puissants, plus efficaces. On ne peut reculer indéfiniment devant l'emprise du libéralisme

daniel chuillet



les indignés espagnols visent les médias

“ Les politiques nous pissent dessus, les médias disent qu'il pleut ”

“ Les fin\$ (financières) justifient les médias ”

Voir les expressions graphiques des indignés sur : <http://vocesconfutura.tumblr.com>

nouveau C.A. d'attac 17

François Bonnes
Michel Paul Benoist
Jacques Biais
Daniel Chuillet
Marcel Courraud
Jean-Luc Delcampo
Alexis Denis
Jean Gaboriau
Daniel Guérin
Yannick Humbert
Michel Le Creff
Olivier Piel
Fabrice Restier
Claude Trotin

Vice Président et Comité de rédaction du journal
Vice Président et Relations médias
Trésorier adjoint
Président

Trésorier adjoint
Secrétaire et Comité de rédaction du journal

Trésorier

Secrétaire adjoint et Administrateur du site et Comité de rédaction

sommaire

- 2 dictature, démocratie, démocrature, clérocراطية
- 3 dictature, démocratie, démocrature, clérocراطية (suite)
- 3 compte-rendu de la cncl de juin 2011
- 4 les femmes dans la politique locale
- 4 vie des groupes et contacts

dictature, démocratie, démocrature, clérocratie !

Le but de cet article est simplement d'attirer l'attention sur un sujet qui pourrait faire l'objet de réflexion/débat au sein d'Attac.

L'actualité est riche concernant le (dys)fonctionnement de nos démocraties. Il est vrai que ce n'est pas d'aujourd'hui, et que le problème se pose aussi au niveau local, et dans les associations.

Notre cher président s'était mis dans la tête de partir tout seul en guerre contre la Libye. (La "tentation de Bush" !) Il a fini par attendre un accord de l'ONU pour ne pas se retrouver seul. Indépendamment du fait qu'on pouvait être pour ou contre la mission définie - on pouvait se demander toutefois pourquoi cibler seulement Khadafi - est-ce normal, dans une démocratie, qu'un homme seul puisse prendre une telle décision ? Comment justifier ceci par l'urgence quand on laissait faire au Yémen et à Bahreïn, pour ne parler que de ces cas ?

Depuis, c'était évident, la mission est largement dépassée ! Au fait, on est toujours en guerre en Libye ? Où en est-t-on de la mission qui consistait à mettre en place une zone d'exclusion aérienne ? Il est troublant de constater que nous partons en guerre sur des hypothèses : armes de destruction massives inventées pour l'Irak, massacres inévitables, mais non perpétrés pour la Libye... Mais que nous ne faisons rien quand les faits sont avérés (Syrie).

Comment un homme seul peut-il décider d'engager son pays en Afghanistan ? L'actualité au Japon nous rappelle " qu'on " a décidé sans débat de s'engager dans le nucléaire civil...

Comment, dans une démocratie, des représentants élus peuvent voter pour des choses qu'ils n'approuvent pas, car il leur faut respecter les consignes du chef, sous peine de représailles ?

Comment des élus peuvent sciemment outrepasser le Non des citoyens au référendum sur le projet du TCE en votant Oui en congrès ?

" Chez nous, des millions de personnes dans les rues ne font plus rien bouger "

On a vu récemment que des milliers de personnes dans les rues ont pu faire tomber des dictateurs. Chez nous, des millions de personnes dans les rues ne font plus rien bouger. Cela sera-t-il différent en Espagne, en Grèce etc... ? Il est vrai que nous n'avons plus le courage de mourir pour des idées dans nos " démocraties ".

En fait, nous sommes en pleine démocraturisation ! (En route vers la, ou en, démocrature !). Un mot que vous n'entendrez jamais chez les journalistes. Pourquoi ?

Les citoyens votent de moins en moins, en partie parce qu'ils ne sont devenus, dans l'organisation, " que " des électeurs. Les élections, qu'on le veuille ou non, dans une démocratie représentative, finissent toujours par mettre en place une oligarchie, une aristocratie électorale, qui dépossède la majorité des citoyens.

Le pouvoir est confisqué par une minorité hors sol qui manipule les institutions pour conserver leurs privilèges ou aller dans le sens qu'ils souhaitent. A cela, il faut ajouter une collusion de ces élites avec les milieux d'affaire, financiers, intellectuels et médiatiques. Une osmose se crée entre la sphère privée et la sphère publique, mais toujours au profit de la première.

Y a-t-il vraiment une différence importante entre une dictature douce, dont les exemples sont nombreux, et une démocrature qui met en place un système répressif impressionnant, monte les gens les uns contre les autres, défend des policiers véreux contre des décisions de justice, rend son chef patron des procureurs, intouchable, tout en lui permettant de poursuivre les citoyens en justice ? Et j'en passe. Pitié ! Qu'on ne me dise pas d'aller vivre un moment dans une dictature pour faire la différence ; on est dans la recherche du mieux.

Et pourtant, on veut absolument imposer notre démocratie occidentale à l'univers, alors qu'elle est moribonde, et génère de plus en plus d'injustice en écartant la majorité des citoyens des organes de décision. Il faut entendre parler l'ambassadeur de France en Tunisie parler de l'Irak comme d'un laboratoire de démocratie ! Sans parler des institutions diverses privées qui imposent, sans contrôle des citoyens, leurs lois au monde entier. (FMI, BM, Agences de notation, etc...)

" Le tirage au sort concerne des volontaires conscients des charges qui les attendent. "

Alors, il existe le Tirage au sort des représentants. Ne souriez pas ; la Taxe Tobin aussi faisait sourire. De nombreuses propositions d'Attac provoquent des sourires condescendants. Le Tirage au sort est historiquement la " vraie démocratie ". On vous dira que, pour les petites communautés..., pourquoi pas ? On pensera à l'Islande qui nous a apporté un parfum bien agréable de citoyenneté au travers de son refus de rembourser les banques et en créant une constituante... C'est une erreur de penser ainsi.

Tout d'abord, le tirage au sort n'est pas un simple pile ou face sur un comptoir ; cela suppose de définir les niveaux d'application et les filtrages transparents préalables. Le tirage au sort concerne des volontaires conscients des charges qui les attendent.

De plus, il ne s'agit pas de remplacer toutes les élections par le tirage au sort, mais de voir comment la réintroduction du tirage au sort à certains niveaux de l'organisation de la société peut enrayer la confiscation du pouvoir par une minorité et favoriser l'intérêt des citoyens pour la chose publique. Cela peut aller des élections nationales aux élections locales et concerner également le fonctionnement des associations, y compris Attac.

dêmos "peuple"

dictature, démocratie, démocrature, clérocration ! (suite)

Pour prendre un exemple simple, quand on prend les nominations à des postes importants, pourquoi, la nomination finale ne serait pas un tirage au sort entre plusieurs "élus" ou "proposés" suivant des modalités "à préciser" (plutôt qu'une nomination arbitraire par le président, par exemple).

Il faut prendre en compte, dans cette réflexion, tout ce qui tourne autour des jurys citoyens et des jurys populaires. Rappelons qu'en assise, il y a des jurés convoqués de manière aléatoire et qu'il existe un projet pour la correctionnelle. Et la démocratie directe peut faire partie du débat.

Cela étant, il ne faut pas en conclure que le tirage au sort est une panacée : par exemple, le problème de la démocratie représentative, des contrôles des "tirés au sort", de la participation des citoyens, restent entier. Et il ne faut pas exclure les possibilités d'amélioration de notre système actuel dans la réflexion : cumul des mandats, baisse du temps de travail pour les activités citoyennes, etc...

Mais, ce n'est pas dans un petit article que l'on peut faire des rappels d'histoire ni de développer les avantages et inconvénients du tirage au sort

Aussi, je vous suggère d'aller sur la Toile, et de taper des mots clés du genre : démocratie, démocrature, tirage au sort, clérocration, jurys citoyens, etc... Un site intéressant a été créé par le devenu célèbre Etienne Chouard !

Au fait, on parle de Clérocration à propos du tirage au sort !

alexis denis

cncl de juin 2011

La conférence nationale des comités locaux s'est tenu à Paris à l'université Paris- St. Denis les 18 et 19 juin 2011. Le comité Attac 17 a repris l'habitude d'y participer car cela permet de mieux prendre en compte l'activité interne de l'association.

La présence de 117 personnes montre une meilleure mobilisation et permet une plus grande représentativité des comités par rapport au conseil d'administration.

Les échanges entre comités locaux enrichissent chacun et doivent permettre de débattre de sujets et dossiers d'actualité débouchant sur des arguments et analyses cohérentes .

Les ateliers organisés étaient les suivants :

- Eau
- Finance watch (observatoire de la finance)
- Villes en transition
- Europe
- Attac et le politique
- Printemps arabes
- Société distributive
- Alter-village et alter-tour

Les compte-rendus de chaque atelier seront consultables sur le site national à la rubrique " attac cncl ".

L'intervention d'Aurélien Trouvé, co-présidente d'Attac, a fait le point sur les diverses mobilisations (G8 au Havre...) et sur les actions à mener en particulier : le forum alternatif sur l'eau à Marseille en mars 2012 et surtout le sommet du G20 en novembre 2011 qui nécessitera une grande mobilisation des militants en se rendant sur place.

Nous reviendrons plus tard sur nos actions possibles et chaque groupe local doit se mobiliser, réfléchir sur les stratégies à mettre en place dans nos combats quotidiens, se mettre en rapport avec d'autres associations, participer à tous débats pour défendre nos idées, avec vigilance mais sans méfiance excessive.

La CNCL montre la nécessité pour chaque groupe de s'investir davantage dans les débats et ateliers en cours.

Certains sujets feront l'objet de compléments d'informations et il nous reste toujours beaucoup de travail à accomplir sans se décourager : ce qui n'est pas simple



sur le site national à

daniel chuillet

les femmes dans la politique locale

Compte-rendu de la soirée du 10 mars 2011, organisée par la Commission Femmes d'Attac 17, dans le cadre de la manifestation "Des Elles à La Rochelle".

Une trentaine de personnes dont sept élues étaient réunies Salle Amos Barbot pour se pencher sur ce thème.

Le droit de vote des femmes et la parité furent abordés en premier, sous la forme d'une "Petite histoire de la représentation des femmes aux élections municipales et cantonales".

La difficulté pour les femmes à faire entendre leur voix dura jusqu'en 1944, année du droit de vote des femmes. Cela reposait sur une vieille tradition patriarcale française : la femme n'était-elle pas, jusque dans le Code Napoléon, une "éternelle mineure" ? C'est ensuite la parité inscrite dans la loi en 2000, qui permit la progression de la part des femmes dans les conseils municipaux des communes de plus de 3500 habitants (environ 48% de femmes en 2008); mais la part des femmes maires ne s'élève encore qu'à 14% à peine ! Pour les élections cantonales, la loi impose depuis 2007 que le titulaire et son suppléant soient de sexe opposé...oui, mais seulement 13% de femmes furent élues en 2008, 87% des conseillers étant des hommes !

On le voit, la loi a fait progresser la représentativité féminine, mais sans lui donner "les clefs du pouvoir"...

Suivirent les témoignages d'élues dans des conseils municipaux ou régionaux.

Venues à la politique grâce à la parité souvent, ou par la volonté d'équipes municipales à l' "esprit ouvert", elles montrèrent beaucoup d'*enthousiasme* dans la description de leurs missions, sans pour autant masquer une réalité parfois difficile. Pour plusieurs raisons : la nécessité d'une *compétence* sans faille car il faut "prouver" leurs talents autour d'elles ; mais aussi par une volonté personnelle et très féminine de "bien" réaliser leur tâche ; la difficulté à convaincre les hommes de la pertinence d'une "idée de femme", lorsqu'elles font des propositions ; la *nature des missions* qui leur sont confiées, souvent la petite enfance, le social, mais pas toujours ; le *temps* requis pour effectuer leurs missions, souvent pris sur le temps familial et personnel, et la difficulté à tout assumer, car les tâches domestiques restent encore effectuées à 80 % par les femmes ; les réflexions vexantes parfois lors des campagnes, quelques pratiques peu transparentes, et aussi des rivalités ; l'immobilisme de certaines équipes "anciennes" et, pour les postes, la difficile compétition avec des hommes parfois auto-déclarés compétents...

Ensuite, fut présentée la loi votée en 2010, sur la réforme des collectivités territoriales.

A noter surtout, sur les nombreux points de la réforme, la création de conseillers territoriaux (3000) qui remplaceront en 2014 les conseillers généraux et régionaux (6032). Ceci accentuera la compétition entre les candidats. Et le mode de scrutin changera : il s'agira d'un scrutin uninominal majoritaire à deux tours. L'observatoire de la Parité a réalisé des projections pour l'élection des conseillers territoriaux en 2014 : le nombre de femmes chuterait de 58 %, celui des hommes de 46 %. Pour la France, les pourcentages des élus s'établiraient à 80% d'hommes pour 20% de femmes...

Au niveau des communes, le scrutin de liste avec obligation de parité sera institué dans les communes de plus de 500 habitants (contre 3500 actuellement) : la projection donne 40% de femmes conseillères municipales (mais pas d'effets sur les maires...).

Un débat s'ensuivit.

Et on réfléchit à l'impact de la contrainte paritaire. Un consensus s'établit sur le fait que la parité est indispensable mais pas suffisante. L'essentiel des blocages provient des mentalités : c'est en agissant au niveau de l'éducation qu'on peut les faire évoluer. Il faut aussi faire évoluer le partage des tâches domestiques et l'égalité professionnelle. On proposa aussi un réel statut de l'élu(e) et une interdiction du cumul des mandats. On rappela que les mandats politiques doivent répondre à la satisfaction des besoins collectifs et des revendications d'ordre général ; que la politique n'est pas forcément un espace de compétition, d'ambition personnelle. Les élues soulignèrent l'importance de la cooptation entre femmes, pour entrer en politique.

Merci aux élues pour leur précieux témoignage, leur courage et leur dynamisme : Mmes Jacqueline Berecz et Magali Germain de La Jarrie, Mme Marie-Françoise Deschamps de Puilboreau, Mme Marylise Fleuret-Pagnoux et Mme Sylvie-Olympe Moreau de La Rochelle, Mmes Maryline Simone et Marie-Paule Jammet, élues de la Région.

christine cottenceau

contacts

Marennes-Oléron

F. Bonnes 05 46 87 39 29 fr.bonnes@laposte.net

La Rochelle

Daniel Guérin 05 46 00 29 94 danguerin@free.fr

Claude Trotin 05 46 56 80 70 claudetrotin@minitel.net

Saintes

Marcel Courraud 05 46 90 04 76 marcel.courraud@orange.fr

Rochefort

F. Bonnes 05 46 87 39 29 fr.bonnes@laposte.net

Y. Humbert 05 46 97 17 98

Saint Jean d'Angély

Marie-Noëlle Bareau 05 46 32 10 92 mnbarreau@freesurf.fr

Royan

J.C. Garrandeau 05 46 39 20 34

réunion des groupes locaux

1er mardi du mois

Rochefort

3ème lundi du mois

La Rochelle

cafés repaire

Attac 17 est à l'origine des cafés repaire de La Rochelle et de Rochefort et continue de les animer.

Celui de La Rochelle, tous les 4èmes vendredis du mois à 19h, au restaurant La petite marche, rue des 3 Fuseaux. Le prochain sera exceptionnellement le lundi 18 juillet. Puis rdv le 23 septembre.

Celui de Rochefort, le dernier vendredi du mois, au café Le Bal des oiseaux. Mais le propriétaire changeant, il y a une incertitude sur le rdv de la rentrée en septembre.